

Policier municipal (h/f)

Offre n° O084240725000026

Publiée le 25/07/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE CADEROUSSE

BP 15 - Rue Berbiguier

84860 CADEROUSSE

Lieu de travail : CADEROUSSE

Poste à pourvoir le : 01/10/2024

Date limite de candidature : 15/09/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une cessation de fonction de l'agent précédemment sur le poste

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Prévention et sécurité publique > Police municipale

Grade(s) recherché(s) : Brigadier-chef principal

Métier(s) : [Policier ou policière municipal](#)

Ouvert aux contractuels : Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Non

Management : Oui

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : Rémunération statutaire, régime indemnitaire

Descriptif de l'emploi :

La commune de Caderousse recrute pour son service de Police Municipale un Brigadier-Chef Principal de police municipale (homme/femme), à temps complet. Il pilotera le service de police municipale, composée d'un gardien brigadier, placé hiérarchiquement sous l'autorité administrative de la Directrice Générale des Services et sous l'autorité fonctionnelle du Maire et de l'élú délégué à la sécurité.

L'agent participe à la mise en œuvre de la politique de tranquillité publique et de proximité dans le cadre de ses prérogatives. Il est chargé d'assurer la tranquillité, la sécurité, la sûreté et la salubrité publiques.

Missions / conditions d'exercice :

* Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

- * Veille au respect de l'application des pouvoirs de police du Maire.
- * Recherche, relève, qualification des infractions.
- * Réalise des enquêtes administratives et rédaction de rapports et de procès-verbaux (y compris en matière d'urbanisme et de dépôts sauvages).
- * Rédige les arrêtés municipaux et surveille leur mise en œuvre.
- * Assure une permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale.
- * Contrôle et surveille les règles de circulation et de stationnement.
- * Participe à certaines manifestations, conseils municipaux, cérémonies et commémorations organisées par la commune.
- * Intervient sur les accidents, calamités, fléaux ou catastrophes naturelles.
- * Informe et renseigne le public.
- * Utilise l'outil de vidéoprotection.
- * Favorise la prévention et la médiation.
- * Entretient les partenariats avec les différents acteurs de sécurité.

Contraintes du poste :

- risques routiers, d'agression
- exposition aux intempéries
- port de matériel nécessaire aux missions

Formations et diplômes requis :

- Être à jour des formations continues obligatoires
- Permis de conduire B obligatoire
- aptitude au port d'arme (formation préalable souhaitée)

Conditions d'activité :

35 heures hebdomadaires

Disponibilité et flexibilité des horaires (soirées en cas de nécessité et week-end en fonction du planning des manifestations organisées sur la collectivité).

Horaires susceptibles de modification en cas de nécessité de service.

Profils recherchés :

La collectivité recrute un agent de la fonction publique territoriale, pas d'intégration par voie de détachement.

- SAVOIRS :

- * Connaissance de la réglementation en vigueur, des procédures judiciaires et administratives.
- * Veille législative et réglementaire
- * Maîtrise des techniques et outils de communication, de gestion des conflits, de médiation.
- * Méthodes et principes de surveillance de lieux sensibles.
- * Connaissance des règles déontologiques de la police municipale.

- SAVOIR FAIRE :

- * Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du Maire sur son territoire d'intervention
- * Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
- * Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats
- * Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus

- *Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
- *Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route.
- *Prendre des mesures pour veiller à la sécurité des personnes et des biens.
- *Surveiller et sécuriser les abords de l'école
- *Organiser les procédures d'encaissement des amendes et consignations.
- *Maîtriser les gestes de premiers secours.
- *Développer l'information et le dialogue auprès de la population
- *Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli.
- *Organiser les moyens techniques et humains pour assurer la continuité du service.
- *Piloter, suivre et contrôler les activités de l'agent en poste.

- SAVOIR ETRE :

- *Faire preuve de rigueur, d'un fort esprit d'équipe, d'autonomie, de dynamisme et de réactivité.
- *Etre disponible
- *Avoir un sens aigu du service public, une bonne condition physique
- *Avoir le sens de l'écoute, de la médiation, calme, et une forte maîtrise de soi
- *Respecter les autres et la hiérarchie.
- *Posséder de réelles qualités relationnelles
- *Avoir le sens des responsabilités

Contact

Contact : 0490519069

Informations complémentaires :

Adresser votre dossier de candidature à l'attention de Monsieur le Maire, avant le 15 septembre 2024, par courrier à :

Mairie

Rue Berbiguier

84860 CADEROUSSE

ou par mail rh@caderousse.fr

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o084240725000026-policier-municipal>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.